

# PROJETS DE LA FAO DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES RISQUES BIOTECHNOLOGIQUES: STRUCTURES ET COMPOSANTES



**L'engagement de la FAO en matière de prévention des risques biotechnologiques et de biosécurité doit être replacé dans le cadre de son mandat plus vaste d'éradication de la faim et de réduction de la pauvreté dans les pays en développement et les économies en transition.**

**A**insi, les activités de la FAO en matière de prévention des risques biotechnologiques visent à soutenir les pays dans leurs efforts de développement des capacités de formulation des politiques, institutionnelles et humaines, de leurs principaux organismes chargés de la réglementation, afin de gérer de manière efficace et performante les produits de la biotechnologie moderne, y compris les OGM et les produits traités.

En général, tous les projets de renforcement des capacités de prévention des risques biotechnologiques, au niveau national, sous-régional, régional et mondial (Schéma 3), tournent autour d'une même question fondamentale: le programme de formation. La formation porte sur certains aspects de la prévention des risques biotechnologiques qui sont importants pour la biotechnologie agricole, et est conçue pour satisfaire les besoins spécifiques de renforcement des capacités.



Sur la base des demandes d'assistance des pays, les projets nationaux peuvent également inclure d'autres composantes relatives:

- au développement et formulation de politiques;
- aux aspects normatifs;
- à la surveillance et détection des OGM;
- à la communication, participation et sensibilisation du public.

En fonction des cas, les projets régionaux et sous-régionaux peuvent inclure les activités nationales (Schéma 2). Les projets et les activités connexes sont décrits brièvement dans les chapitres suivants, ainsi que les principaux enseignements tirés de leur exécution.

